

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE
DE LA COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL

La Commission scolaire English-Montréal a tenu une réunion extraordinaire virtuelle sur Teams à Montréal le mercredi 28 avril 2021, à 19 h.

Commissaires présents :

M^e Joe Ortona, président
M. Agostino Cannavino, vice-président
M. Mario Bentrovato, commissaire
M^{me} Maria Corsi, commissaire-parent
M^{me} Sophie De Vito, commissaire
M. Jamie Fabian, commissaire
M. Julien Feldman, commissaire
M. Joseph Lalla, commissaire
M. Pietro Mercuri, commissaire
M. Mario Pietrangelo, commissaire
M. Tony Speranza, commissaire-parent
M. Daniel Tatone, commissaire-parent

Commissaires absents :

M^{me} Ellie Israel, commissaire
M. James Kromida, commissaire
M^{me} Mubeenah Mughal, commissaire-parent

Administrateurs présents :

M^{me} Pela Nickoletopoulos, directrice générale par intérim
M. Nick Katalifos, directeur général désigné
M^{me} Evelyne Alfonsi, directrice générale adjointe – Éducation
M^e Benoît Duhême, directeur général adjoint – Administration
M^e Nathalie Lauzière, secrétaire générale

M^{me} Sandra Léveillé, directrice, Organisation scolaire
M^{me} Livia Nassivera, directrice, Services financiers
M^{me} Anna Sanalidro, directrice, Services éducatifs
M^{me} Angela Spagnolo, directrice de secteur - EAFP

M^{me} Ann Watson, directrice, Ressources humaines
M. Mike Cohen, spécialiste en communication et marketing
M^{me} Brigida Sellato, conseillère, Secrétariat général et communications

1.	<p><u>Avis de réunion</u></p> <p>Il est confirmé par M^e Nathalie Lauzière qu'un avis de convocation à la présente réunion extraordinaire a été donné.</p>
2.	<p><u>Adoption de l'ordre du jour</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR P. MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'ordre du jour soit adopté avec la modification au point 5.3, suppression des calendriers pour 2022-2023.</p> <p>Vote : 12-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n^o 21-04-28-2</u></p>
3.	<p><u>Période de questions</u></p> <p>Aucune question du public</p>
4.	<p><u>Nominations administratives dans les écoles et les centres – 2021-2022 (ronde 1 de 3)</u></p> <p>M^{me} Pela Nickoletopoulos a pris la parole sur ce point à titre d'information.</p>

5.1. Projet de révision de l'organigramme administratif 2020-2021 – Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle (SEAFP)

ATTENDU QU'une nouvelle directrice du SEAFP a été nommée tout juste avant la mise sous tutelle de la Commission, avant le début de la pandémie de COVID-19 et avant la mise en œuvre au sein du SEAFP du plan de transformation produit par la firme Deloitte;

ATTENDU QUE la mise sous tutelle, la pandémie de COVID-19 et la mise en œuvre du plan de transformation ont donné lieu à des circonstances inhabituelles et difficiles dans lesquelles la nouvelle directrice du SEAFP n'a jamais eu la possibilité de développer et de mettre en place sa vision des améliorations à apporter au sein du SEAFP;

ATTENDU QUE l'ex-directeur général par intérim, Russell Copeman, a retenu les services de M. Ron Silverstone en décembre 2020 en vue de procéder à un examen de la nouvelle structure du SEAFP, mise en œuvre dans le cadre du plan de transformation élaboré par Deloitte;

ATTENDU QUE M. Ron Silverstone a recommandé que la supervision du SEAFP et des changements requis visant à améliorer le fonctionnement du service soit confiée de nouveau à la directrice et au service SEAFP;

ATTENDU QUE le 25 mars 2021, le conseil des commissaires a lancé une consultation sur la structure récemment modifiée du SEAFP;

ATTENDU QUE les groupes suivants ont été consultés : l'Association of English Montreal Board Administrators (AEMBA), l'Association québécoise des cadres scolaires – Section CSEM (AQCS), l'Association des cadres scolaires de Montréal (ACSM) et le comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal (CPCSEM);

ATTENDU QUE les deux associations qui représentent les cadres supérieurs de la Commission, soit l'AEMBA et l'AQCS, ont recommandé au conseil de réviser la structure du SEAFP;

ATTENDU QUE le comité de parents de la CSEM a également recommandé au conseil de réviser la structure du SEAFP;

ATTENDU QUE le conseil reconnaît que bon nombre d'améliorations importantes proposées par le plan de transformation peuvent être réalisées sous la direction de la directrice du SEAFP, en étroite collaboration avec les autres services;

ATTENDU QUE la directrice du SEAFP reconnaît la nécessité d'apporter des améliorations pour que le SEAFP travaille de concert avec les autres services, en particulier les Services éducatifs, les Services aux élèves, l'Organisation scolaire, les Ressources humaines et les Services financiers;

ATTENDU QUE la directrice du SEAFP reconnaît de plus l'importance de la collaboration, des réunions statutaires et du perfectionnement professionnel continu avec les autres services, et qu'elle en prend l'engagement dans le cadre de sa vision et de son plan d'amélioration du SEAFP;

ATTENDU QUE la directrice du SEAFP s'engage à faire en sorte qu'une surveillance adéquate des finances du SEAFP soit assurée par les Services financiers;

ATTENDU QUE le conseil reconnaît les contributions financières appréciables que génère le SEAFP pour la Commission, et reconnaît également que les surplus financiers du SEAFP procurent des avantages significatifs et importants aux jeunes et à la commission scolaire dans son ensemble;

5.2

Projet de révision de l'organigramme administratif 2020-2021 – Coordonnateur des communications

ATTENDU QUE le conseil des commissaires a acheminé une proposition pour consultation visant à abolir le poste de coordonnateur des communications et à le remplacer par le poste de gérant – marketing et communications, relevant du directeur général, conformément à la résolution n^o 21-03-25-5;

ATTENDU QUE l'Association of English Montreal Board Administrators (AEMBA), l'Association québécoise des cadres scolaires – Section CSEM (AQCS) et l'Association des cadres scolaires de Montréal (ACSM) ont été consultées sur la proposition de révision de l'organigramme administratif et ont été invitées à soumettre leurs points de vue par écrit;

ATTENDU QUE les réponses à la consultation font partie de la documentation soumise;

IL EST PROPOSÉ CONJOINTEMENT PAR MESSIEURS A. CANNAVINO ET J. LALLA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la proposition de révision de l'organigramme administratif 2020-2021 soit approuvée pour abolir le poste de coordonnateur des communications et le remplacer par le poste de gérant – marketing et communications, relevant du directeur général.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QU'une allocation de disponibilité soit accordée au gérant, conformément à l'article 50 (1) des Conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

Vote : 12-0-0. Motion adoptée.

Résolution n^o 21-04-28-5.2

5.3. Projets de calendriers (enseignants) aux secteurs des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle pour 2021-2022

ATTENDU QUE le Service des ressources humaines a établi les calendriers (enseignants) pour les secteurs des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle pour 2021-2022;

ATTENDU QUE les calendriers (enseignants) aux secteurs des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle pour 2021-2022 ont été transmis aux fins de consultation officielle aux groupes suivants, à la suite de l'approbation du conseil des commissaires : le comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal (CPCSEM), le comité consultatif de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC-CRR), l'Association des cadres scolaires de Montréal (ACSM) et l'Association des enseignantes et enseignants de Montréal (AEEM);

ATTENDU QUE les projets de calendriers (enseignants) aux secteurs des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle pour 2021-2022 ont été modifiés, à la suite de la consultation, afin de refléter un changement à la proposition initiale pour le congé des Fêtes;

ATTENDU QUE le projet de calendrier (enseignants) au secteur des jeunes pour 2021-2022 a été modifié, à la suite de la consultation, pour tenir compte de l'ajout d'une journée pédagogique le 1^{er} novembre 2021;

ATTENDU QUE les groupes consultés précédemment, soit le comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal (CPCSEM), le comité consultatif de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC-CRR), l'Association des cadres scolaires de Montréal (ACSM) et l'Association des enseignantes et enseignants de Montréal (AEEM), ont été informés des calendriers révisés (enseignants) aux secteurs des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle pour 2021-2022;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME S. DE VITO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE les calendriers révisés (enseignants) aux secteurs des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle pour 2021-2022 soient approuvés.

Vote : 12-0-0. Motion adoptée.

Résolution n^o 21-04-28-5.3

6.	<p><u>Plan triennal 2021-2024 – Pour consultation</u></p> <p>ATTENDU QU'en vertu de l'article 211 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>, les commissions scolaires sont tenues d'établir un Plan triennal de répartition et de destination des immeubles, et ce, chaque année;</p> <p>ATTENDU QUE ledit article requiert également de la part des commissions scolaires qu'elles émettent un acte d'établissement pour chaque école et chaque centre d'éducation des adultes et de formation professionnelle qui relèvent de sa compétence;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR P. MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, TEL QUE RECOMMANDÉ PAR LE COMITÉ DE PLANIFICATION À LONG TERME, QUE la proposition de Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 soit approuvée aux fins de consultation auprès du comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal (CPCSEM), des municipalités situées sur le territoire de la Commission et du comité consultatif des services de l'adaptation scolaire (CCSAS);</p> <p>IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le CPCSEM, les municipalités situées sur le territoire de la Commission et le CCSAS soient invités à soumettre leurs points de vue sur la question au plus tard le vendredi 4 juin 2021.</p> <p>Vote : 12-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n^o 21-04-28-6</u></p>
7.	<p><u>Clôture de la réunion</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR J. LALLA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la réunion soit levée à 19 h 11.</p> <p>Vote : 12-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n^o 21-04-28-7</u></p>
	<p>Signé à Montréal,</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>M^e Joe Ortona, président</p> <p style="text-align: right;">M^e Nathalie Lauzière, secrétaire générale</p>